

## CRISE UNIVERSITAIRE

# Pour une liberté académique véritable, « Disons non à la peur qui fait fuir »

Pr Abdoullah CISSE \*

L'histoire nous rappelle en effet que les savoirs accumulés depuis des millénaires ont soulevé chez leurs dépositaires la question de leur pérennité, et ainsi de leur transmission aux générations suivantes. De débats et échanges privés, s'est organisée et structurée toute une architecture de transfert de connaissances d'abord avec les écrits anciens, en passant par les lectures dans les amphithéâtres romains, jusqu'aux écoles, instituts, centres de formation et universités qui témoignent aujourd'hui de la vitalité de la connaissance et de l'impérieuse nécessité de la partager.

A l'échelle de l'enseignement supérieur, faire le choix de créer une université, c'est prendre l'initiative de semer une graine de lumière pour faire régner la vérité, stimuler l'éclosion des talents et contribuer au progrès de l'humanité. L'Université est le temple où l'on célèbre la transmission de l'ensemble des savoirs qui expriment le génie d'un peuple et l'orientent vers le développement endogène durable. Elle est également le lieu où l'on crée les savoirs, les conserve et les renouvelle, par l'innovation et la créativité. Elle a aussi vocation à être un sanctuaire où l'on cultive toutes les formes d'intelligence dont la jeunesse constitue le receptacle.

Ainsi perçue, l'université occupe dans l'Etat, une place centrale dans la construction de la citoyenneté et de la fortification des institutions républicaines. Par le pacte académique qu'elle scelle entre les formateurs et les apprenants, l'université est une invite à l'humilité dans la quête du savoir, à la générosité dans sa transmission ainsi qu'à l'engagement au service de la liberté,

du respect, de la probité, de l'abnégation, du sens de l'honneur et du sacrifice pour traduire notre fidélité à la patrie.

## Remparts humains des cités

Platon ne disait-il pas que « les remparts des cités ne sont pas les pierres mais les hommes » ? Une véritable université se dresse comme un double rempart car d'une part, elle a vocation à contribuer à la défense des valeurs de l'humanité, des libertés sans lesquelles la dignité humaine est vidée de son sens ; et d'autre part, elle construit, par la formation, les remparts humains des cités. C'est la raison pour laquelle la responsabilité de l'enseignant à l'université est très grave. Le corps enseignant a en effet la responsabilité d'accompagner sans travestir, l'apprenant dans sa quête pour plus d'humanité, et surtout pour disposer d'une capacité de jugement autonome parce que libéré de toute forme de domination. Au delà de l'activité professionnelle que constitue le métier d'enseignant, devrait naître un amour véritable pour ce métier. A partir de là, tout enseignant découvrira comme le rappelait le philosophe de la prospective Gaston Berger, que « comme l'amitié, l'enseignement exige un difficile sacrifice. Ne pas chercher à former notre disciple à notre image. Ne pas lui imposer nos goûts ou notre système, lui donner les moyens, pour être lui-même, d'être, s'il le faut, tout à fait différent de nous. Il est peu d'hommes assez détachés pour réaliser cela sans souffrir. Mais, à travers tout ce que perd alors l'amour-propre, nous goûtons la joie supérieure d'ouvrir un esprit, de le mettre en possession de son autonomie. De lui donner

comme une seconde naissance ».

Cet amour véritable impose au corps professoral une éthique et une dignité. Il impose la conscience de l'influence que l'enseignant peut exercer, positive, comme négative car l'apprenant se met à disposition pour apprendre en toute confiance. Il convient dès lors, et cela va sans dire, qu'il serait contraire à toute forme d'éthique et de dignité d'abuser de cet apprenant, de le corrompre moralement ou de le manipuler, ce qui équivaldrait à le déformer, à l'abrutir ou à le conduire vers l'exclusion sociale. Il importe fondamentalement de respecter son droit à l'éducation et d'honorer le pacte moral signé avec la Nation pour faire de lui un rempart efficace, l'accompagner par les savoirs, sur le chemin de la réussite et du bonheur.

Fort de la douceur de ce soutien amical, le temps passé à l'université est ainsi le plus heureux temps de la vie. La sagesse populaire nous apprend que « le plus beau temps de la vie, n'est pas celui où l'on a qu'à se laisser vivre : c'est celui où, en pleine possession de ses facultés, et en pleine maîtrise de soi, on est engagé dans la lutte pour l'existence, où l'on a conscience d'y jouer un rôle utile et de faire un peu de bien autour de soi, selon les moyens dont on dispose et la situation qu'on s'est faite à soi-même par ses libres efforts. Vous avez donc toute raison d'espérer ; l'avenir vous est ouvert, et il sera pour vous ce que vous en aurez fait. Soyez convaincus que si tant d'hommes et de femmes se plaignent d'avoir passé à côté du bonheur, c'est qu'ils ont oublié de lui donner rendez-vous et qu'ils ne savent ni ce qu'il est ni où il se trouve ».

Si la vie à l'Université peut paraître par moment difficile à vivre, on

pourrait s'interroger sur la manière dont cette vie est vécue, si le bonheur tant recherché est attendu au bon endroit. Il est souvent recherché dans la facilité et la responsabilité des autres, alors qu'il est dans le travail actif, intelligent et pleinement assumé. Il est recherché parfois dans la révolte, alors qu'il est dans la discipline et la politesse.

## Les espoirs d'une nation

La jeune université sénégalaise incarne les espoirs d'une nation jeune mais au cœur meurtri parce que longtemps blessée dans sa fierté et sa dignité ; une nation qui attend ses enfants et qui ne doit être ni trahie, ni en souffrance continue pour pouvoir accéder à la résilience. Cela nécessite du travail dans son sens noble, et le véritable don de soi.

« Le travail est la loi de l'Homme ». L'Université accompagne les hommes dans l'apprentissage du travail, dans le développement de toutes les puissances actives de leur être, pour mettre toutes les générations d'apprenants en état d'affronter la vie et de suffire à leurs exigences dans un environnement souvent démuné. Regarder autour de soi les vraies réalités du pays devrait nous inspirer plus d'humilité, de dignité, d'abnégation, de gouvernance transparente pour mériter des privilèges qui nous sont consentis avec l'argent du contribuable.

L'Université est par excellence le lieu d'apprentissage de l'exercice citoyen de la liberté. Mais la vraie liberté consiste à avoir la maîtrise de soi, à gouverner ses actes et ses paroles, à se soumettre à la raison et au bon sens avec une connaissance lucide des limites de l'infranchissable. Le citoyen lucide et clairvoyant ne doit pas forcer l'Etat à se servir des armes que la Nation met entre

ses mains ; l'apprenant ne doit pas non plus forcer ses maîtres à user des armes que la discipline met entre leurs mains. C'est en cultivant cette vraie liberté, que la communauté universitaire se rend digne des privilèges que sont les franchises universitaires..

Les franchises universitaires expriment tout simplement un espace éthique au sein duquel la vraie liberté est garantie dans l'intérêt supérieur de l'institution académique. Toute attitude malveillante ou délinquante transforme l'espace franc en espace de droit commun, fait descendre les universitaires de leur piédestal et les expose à la rigueur des lois et règlements.

Il apparaît clairement que l'université de demain sera une université de rupture ou ne sera pas. Pour exister, elle se doit d'assumer avec audace ses choix stratégiques, refonder son système de gouvernance et s'ouvrir davantage sur son environnement économique, social, culturel et technologique. Elle doit réussir le pari de son adéquation avec les structures mentales, économiques, sociales et culturelles des sociétés africaines.

## Une université de rupture

La crise qui secoue l'université sénégalaise ne devrait point être perçue comme un saut d'humeur éphémère de quelques esprits malsains qui cherchent à perturber le bon fonctionnement de l'institution. Il s'agit d'une crise profonde qui atteint l'université dans son âme et son esprit et qui mérite une attention plus grande si l'on ne veut pas être surpris par une tournure d'événements tragiques comme ceux auxquels on commence malheureusement à s'habituer.

Récemment, le Sénégal a assisté, sans voix, à l'expression d'une rare violence morale contre l'un des symboles forts de la République à l'occasion d'une cérémonie inédite. La surprise est d'autant plus grande que l'acte en question émane d'une partie du corps professoral, qui porte haut les principes et valeurs de la République, et qui a la responsabilité de former ses élites et de leur transmettre les valeurs républicaines et de la citoyenneté. Se pose alors la question de savoir de quel mal souffre le milieu académique pour qu'une partie du corps se désolidarise de l'ensemble, se réunisse en conclave pour programmer les dimensions et les objectifs d'un rituel d'autodestruction orienté vers l'incinération préméditée d'une loi régulièrement votée par l'Assemblée nationale et l'envoi des cendres au Président de la République ?

Il s'agit là d'un phénomène, qui loin d'être anodin, rappelle tristement un 7 février de l'an 1497 où le dominicain Jérôme Savanarole avait organisé à Florence le « bûcher des vanités » pour brûler notamment les œuvres d'art et les livres de l'époque jugés immoraux. L'histoire regorge d'exemples où les livres comme les hommes ont été jetés au feu de l'autodafé par des extrémistes qui ont posé les actes les plus attentatoires à la dignité que l'humanité ait connus. Les mêmes méthodes ont été appliquées dans le passé, par les fascistes aux

## AVIS DE RECRUTEMENT d'un Comptable matières

L'AGEROUTE Sénégal souhaite recruter, pour disponibilité immédiate un Comptable matière, diplômé (Bac + 2 minimum) comptabilité ou équivalent avec bureau au siège sis à DAKAR - Sénégal.

### Description des services attendus

Le candidat retenu devra gérer, sous l'autorité du Chef de la DAG, les immobilisations et les stocks.

Il s'agira notamment de :

- Gérer régulièrement le stock de fourniture, de carburant et les immobilisations de l'Agence
- Veiller au classement correct des pièces justificatifs des entrées et sorties de stocks
- Etablir un inventaire régulier du stock de fournitures
- Organiser et procéder à l'étiquetage du matériel et mobilier de bureau
- Gérer en relation avec le Chef de parc les dotations de carburant des véhicules du Pool et les dotations mensuelles
- Veiller au suivi des approvisionnements corrects en consommables, fournitures de bureaux et en carburant pour le siège et les autres établissements

Il aura également à proposer un système de suivi clair et cohérent de l'ensemble des acquisitions quel qu'en soit l'origine du matériel (véhicules, mobiliers, carburants) destiné à l'Agence.

### Qualités particulièrement recherchées

- Etre d'une intégrité éprouvée
- Etre disponible, rigoureux et dynamique
- Avoir le sens de l'anticipation
- Excellent sens de l'organisation et talents de gestionnaire afin de maîtriser les nombreuses et complexes activités requises dans la gestion quotidienne de la comptabilité matières

### Compétences requises

- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans la pratique de la comptabilité matières
- Maîtriser la gestion des stocks et des immobilisations (méthodes et procédures)
- Bonne maîtrise des textes régissant la comptabilité matières
- Avoir le sens de l'organisation et avoir une parfaite expression orale et écrite en langue française

Les candidats qualifiés et intéressés par ce poste devront envoyer une demande écrite en français avec CV joint, avant le 13 Mars 2015 à la B.P : 25242 Dakar

N.B : Toute candidature ne correspondant pas aux qualifications citées en sus, sera écartée.



## TERREAU

La chronique environnement de...  
Moustapha SENE

## Sangoulé ou l'homme qui murmurait à l'oreille des...vagues

Il a le crâne rasé qui scintille sous le zénith de ce torride soleil d'août et la moustache d'un jour qui rend plus expressif encore son insondable regard que couvent des yeux tout aussi blancs que ses dents.

Mis à part le chapelet noir autour de son cou et qui est fait de ces grosses perles de bois sculptées dans l'ébène qui renvoie à son teint d'une noirceur huilée, Sangoulé ne porte donc pas sur son faciès les oripeaux et principaux signes distinctifs du « baay faal » qu'il est.

Il n'a pas la crinière en dreadlocks comme ses autres condisciples qui ont ce signe en partage avec les disciples caribéens du Lion de Judée et, en lieu et place de l'ample boubou patchwork, le fameux « ndiassa », il préfère arborer un simple tee-shirt gris. Le même (ou quasiment) qu'il aime mettre en toutes saisons.

Sangoulé est « baay faal » dans l'âme et ce restaurateur de plage, anti-quaire et guide touristique à l'occasion le clame comme il déclame le sempiternel « jaajef sangg » (« merci seigneur ») qui vient, tel un leitmotiv, ponctuer ses phrases, en réalité de longues litanies de prières qu'il ne cesse de formuler comme pour exprimer cette félicité qui l'habite.

« J'ai cette chance inouïe dont, dit-il, Dieu m'a fait don en inscrivant son chemin sur les pas de mon maître et guide ». Sangoulé parle de Cheikh Ibra Faal. Ce prince par ses origines nobiliaires qui, lui-même, a choisi d'être disciple, pour avoir tout laissé et principalement les plaisirs et les honneurs de ce bas monde pour vouer sa vie à l'adoration de Dieu auprès de son vénéré maître, Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur du mouridisme, auprès de qui il fait acte d'allégeance pour l'éternité.

Ses rapports à la mer, son engagement franc et total au service de la préservation du littoral relève cette mystique que Sangoulé a préféré laisser le soin de l'explication à Serigne Fallou, un autre « baay faal » du même kurel (congrégation) de Saly koulang dont Sangoulé est le « jawrin », c'est à dire le guide et l'aiguillon dans cette voie de la foi. « Il y a une dimension profondément spirituelle de notre engagement derrière Cheikh Sangoulé ; un engagement au service de la préservation de ce don du Seigneur qu'est la mer. Elle nous vient de Cheikh Ahmadou Bamba qui est, jusqu'ici, le seul homme au monde à avoir prié sur la mer. »

C'est dans cette quête de l'Absolu que s'inscrit le travail que « sous l'inspiration de Cheikh Sangoulé nous réussissons à faire », dit-il, en stabilisant ces portions de plage qui permettent de sauver ces maisons de la furie des vagues. Et donc de préserver l'intégrité physique et morale de familles entières. Celles de ces pauvres populations locales qui n'ont pas les moyens de ces hôteliers et des riches personnes propriétaires de ces résidences de luxe « qui pour ne pas vouer le respect qui sied à la mer et au littoral » sont à l'origine des problèmes que l'on connaît à Saly et bien au-delà, sur toutes les plages du pays.

Pour Sangoulé, il y a une explication à « cette mer qui avance chaque jour à pas de géants et qui happe et avale tout sur ses passages surtout depuis ces quatre dernières ». Pour lui, ceux qui en portent la responsabilité « devant Dieu et les hommes sont ceux qui ont construit les épis comme celui de l'hôtel Safari et ont obstrué et « remblayé l'exutoire naturel que constituait le baobalong, cette rivière qui allait jusque dans la forêt de Bandia » explique-t-il. Ceux-là, dit-il « ont agressé la mer et comme la mer dont les vagues sont les bras séculiers ne se laisse jamais faire sans réagir, les dégâts deviennent irréparables quand la mer se décide de prendre sa revanche ». D'où l'urgence de l'appel à un autre comportement plus respectueux de l'océan et la nature auquel appelle l'ami et le beau frère de la famille de Ousmane où vit Sangoulé, cet originaire de Mbour venu s'installer pour de bon à Saly.

Ces amis « baay-faal » partagent tous cette forte conviction qu'il y a « une preuve tangible » de ce que Sangoulé a réussi à faire à l'échelle des pâtés de maisons contiguës à la sienne où sont installés son modeste restaurant et sa petite échoppe d'antiquaires : ces maisons, situées non loin du restaurant le Koulang, sont les seules à avoir résisté, jusqu'ici, à la furie dévastatrice des vagues.

La barrière antiérosive faite d'entrelacements de pneus dont la plupart sont enfouis avant que l'on ait procédé à leur remblaiement selon une technique dont seul Sangoulé et les siens ont le secret. Moralité : il faut, disent à l'unisson les amis de Sanguoulé, « donner à ceux là qui n'ont pas besoin de milliards pour faire un miracle les moyens de réaliser à une échelle plus étendue ce que positivement ils prouvé qu'ils pouvaient faire et pour le meilleur ». Jamais pour de l'argent, « car l'argent, dit Sangoulé, pollue les relations de vertu entre les hommes » mais encore et toujours, chaque fois que ceux qui sont dans le besoin, les pauvres comme les veuves et les orphelins, le leur demanderont. Parce que pour Sangoulé et les siens : « ce qu'il y a faire on le fera ; au seul nom de Dieu... »

Comme pour Sanguoulé et amis de la confrérie des plages, les habitants de Saly vivent quasiment en permanence avec la psychose de ce que la furie dévastatrice des vagues a engendré sur son littoral au cours de la décennie écoulée et, notamment depuis l'année 2009, où de façon cyclique l'avancée de la mer n'arrête pas faire perdre aux réceptifs hôteliers leur plage et aux propriétaires privées et habitants traditionnels de ces anciens villages tout ce qu'ils avaient investi dans leur maison ou gagné à travers leurs diverses activités. Les collectivités et les privés (hôteliers en particulier) ont investi beaucoup des millions pour s'auto-protéger, ce que les populations ne peuvent pas.

Là est, sans doute, la source de l'immense espoir porté par les habitants de cet ancien village lébou devenu cité balnéaire avec l'érection, à 200 mètres au large des 9 brise-lames qui devront permettre de protéger la zone côtière située dans le quartier de Saly koulang de la houle et de sécuriser les habitations et les infrastructures économiques comme les hôtels et les nombreux commerces qui y ont fleuri à la faveur de l'essor touristique perdu de cette localité.

## Pour une liberté académique véritable, « Disons non à la peur qui fait fuir »

Suite de la page 6

ouvrages dissidents, ou dont les auteurs étaient juifs, communistes, modernes, féministes, pacifistes. En Islam, les rationalistes (mu'tazila) ont connu le même sort, privant ainsi la pensée islamique de son siècle des lumières. Aujourd'hui, nous gardons frais en mémoire les souvenirs des autodafés organisés dans la ville de Tombouctou.

La cérémonie d'incinération de la loi sur les universités du 2 février a fini par réveiller tragiquement le Sénégal sur le fait que le démon n'est plus à nos portes mais a réussi à pénétrer dans nos amphithéâtres. L'écrivain allemand Henri Heine nous met en garde : « Là où on brûle des livres, on finit aussi par brûler des hommes ».

## Ethique académique

Nous sommes loin de l'éthique académique fondée sur des traditions multiséculaires dont la sacralité est reconnue à l'échelle universelle. Même si l'envers des franchises universitaires gagne du terrain, cela ne devrait pas pousser les décideurs et la majorité silencieuse de la communauté académique à renoncer au dialogue et à succomber à la peur. Elle doit au contraire assumer pleinement sa responsabilité et œuvrer au recentrage du débat autour de la franchise..

Les franchises universitaires sont un instrument au service de la liberté académique et des libertés collatérales qui lui assurent efficacité comme la liberté de conscience et

la liberté d'expression. Elles ne légitiment pas un droit à la délinquance et n'ont pas vocation à transformer l'université en « zone franche de la délinquance » au nom des franchises ou en « Cour des Miracles » au nom de l'autonomie de police administrative.

Il devient alors impérieux de restaurer l'autorité de la loi sans complaisance et de faire cesser, au nom de la loi et des valeurs académiques universelles, les atteintes aux libertés et aux lois de la République. Pour cela, il est important de se rappeler la leçon de J. Derrida qui considère l'université comme « le lieu où l'on dit la vérité sans condition ». « L'université, disait-il, fait profession de la vérité. Elle déclare, elle promet un engagement sans limite envers la vérité ». C'est alors l'espace où l'on célèbre la vérité pour ce qu'elle est dans toute sa netteté, sans condition politique, économique, syndicale, raciale, ethnique ou religieuse.

Au nom de la Vérité, l'université devrait méditer également avec introspection, la leçon du Président Senghor, il y a déjà un demi-siècle, à l'endroit de la communauté universitaire : « Si vous aimez votre pays, vous serez plus conscients de vos devoirs que de vos droits, qui ne sont d'ailleurs pas contestés. Or une seule idéologie est efficace pour bâtir, c'est-à-dire pour développer une nation : c'est celle du travail méthodique. Vous voyez où est votre devoir majeur. Rappelez-vous seulement qu'une nation ne se bâtit pas sur la trahison, par paresse, de ses élites. » Le 17 février 2015, à l'oc-

casation de la séance académique solennelle de l'ANSTS, le Président de la République a partagé avec quelque gêne, sa préoccupation : « J'ai la conviction très forte que notre système éducatif tel qu'il fonctionne, ne répond ni à une nécessité pédagogique ni aux besoins du marché. C'est la triste réalité. »

La vraie rupture est alors de s'engager résolument dans le travail méthodique pour réformer le mode de gouvernance universitaire, les modes de renouvellement et de transmission du savoir, les curricula et les filières, les modes de recrutement mais aussi les stratégies et méthodes de lutte syndicale etc. C'est la résistance au changement, souvent fondée sur la peur, qui fait fuir les réformes en hypothéquant le progrès de nos Etats, en Afrique ainsi que les droits des générations futures.

La jeune université sénégalaise devrait reprendre à son compte l'hymne de la jeunesse qui lui a été inspirée par un des leurs, universitaire et académicien, et se lever comme un seul corps pour dire « Non ! à la peur ».

« Nous disons Non à la peur qui fait fuir

(...) Tendait nos jeunes cœurs vers ton soleil,

Oui, s'il le fallait

Demain nous offririons notre souffle

Pour te défendre, Ô notre patrie ! »

\* Les intertitres sont de la rédaction

\* Citoyen

## HAUT COMMISSARIAT



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

## (Sélection Traiteur pour la Restauration du Personnel du Haut-Commissariat de l'OMVS)

Le Haut Commissariat de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) lance un appel à concurrence pour la sélection d'une société de restauration Agrée pour ses multiples besoins de restauration de son personnel.

Les candidats qualifiés, éligibles et intéressés peuvent consulter et obtenir un dossier complet, en langue française et contre un paiement non remboursable, en espèce contre reçu, de dix mille (10 000) Francs CFA à l'adresse indiquée ci-après.

Les propositions ou offres des candidats devront être soumises à l'OMVS par écrit et sous pli fermé en trois exemplaires, au plus tard le 02 mars 2015 à 12 heures précises (heure de Dakar), avec la mention : « Sélection d'un Traiteur. A n'ouvrir que par la Commission d'analyse ». L'adresse de dépôt des dossiers est : Monsieur le Haut-commissaire de l'OMVS, Immeuble OMVS, Roudé Fann Bel-Air Cerf-volant, BP 3152 Dakar, Sénégal, Bureau du Courrier au 3ème Etage, Tel : (00221) 33 859 81 81. La transmission de propositions par voie électronique n'est pas autorisée et les dossiers hors délais ne seront pas acceptés.

Fait à Dakar, le 17 février 2015

Le Haut Commissaire de l'OMVS  
Kabiné KOMARA